

Annexe plan 2.0

Chiffre 1 Dispositions diverses

(avec renvois aux articles du règlement)

Article	Concerne	Définition pour le plan	
Article 2	Seuil d'entrée	Fixé selon la LPP	
Article 9	Composition du salaire déterminant	Salaire AVS, sans rémunération variable	
Article 10	Montant de coordination	Salaire coordonné selon la LPP	
	Limitation du salaire assuré pour les prestations et les cotisations risques	Salaire coordonné selon article 8 LPP	
	Limitation du salaire assuré pour le calcul des bonifications de vieillesse	Salaire coordonné selon article 8 LPP	
Article 11	Intérêt attribué à l'avoir de vieillesse	Intérêt minimal LPP	
Article 12	Bonifications de vieillesse	25 – 34 ans	7.0 %
		35 – 44 ans	10.0 %
		45 – 54 ans	15.0 %
		55 – 65 ans	18.0 %
Article 15	Cotisation risques	2.70 %	
	Participation aux frais d'administration	170 francs par assuré(e)	
	Répartition des cotisations	Employeur: 50 %; assurée: 50 %	
Article 22	Intérêt attribué aux bonifications futures de vieillesse	2 % (projection)	
Article 28	Rente d'invalidité (jusqu'à l'âge de la retraite)	60 % du salaire assuré	
Article 30	Délai pour le début de la libération du paiement des cotisations	6 mois	
	Intérêt attribué à l'avoir de vieillesse des assurées invalides	Taux d'intérêt minimal LPP	
Article 32	Rente de conjoint survivant: jusqu'à l'âge de la retraite	60 % de la rente d'invalidité assurée	
	Rente de conjoint survivant: après l'âge de la retraite	60 % de la rente de vieillesse théorique/en cours	
Article 37	Rente d'enfant: jusqu'à l'âge de la retraite	20 % de la rente d'invalidité assurée	
	Rente d'enfant: après l'âge de la retraite	20 % de la rente de vieillesse théorique/en cours	

Chiffre 2 Avoir de vieillesse maximale possible

(Article 13 et Article 48 du Règlement 2b)

- Tableau pour le calcul des possibilités de rachat selon
 - L'article 13, alinéa 2 du règlement de prévoyance 2b
 - L'article 48, alinéa 3 du règlement de prévoyance 2b pour le calcul des possibilités de rachat sur le compte de retraite anticipée

sera envoyé sur demande